Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le
ID : 056-215601311-20260929-26678-DE

Département du Morbihan
Arrondissement de Pontivy
Commune de Meslan

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 29 SEPTEMBRE 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-neuf septembre, à dix-neuf heures , le Conseil Municipal de la Commune de Meslan, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire publique à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Sébastien Wacrenier, Maire.

Date de convocation : 24 /09/2026

Présents : Sébastien WACRENIER, Daniel HENAFF, Ange LE LAN, Chantal PICARDA, Sylviane ROUYER, Nicolas HALOPEAU, Ann-Gaëlle LAUNAY, Véronique TURRINI, Pierre-Ange LE FRAPPER, Karine LE COURT, Xavier COMBE.

Absents excusés : Laëtitia ROYANT ayant donné pouvoir à Sébastien WACRENIER

Olivier EVANNO ayant donné pouvoir à Ange LE LAN

Pauline MASSCHELEIN arrivée à 19h08

Absents :

Secrétaire de séance : Sylviane ROUYER

Membres en exercice	15
Membres présents	12
Membres votants	14

DELIBERATION 2026-78
APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 02 SEPTEMBRE 2026

***VU** l'article L2121-15 du CCGT*

Monsieur Le Maire rappelle que le procès-verbal de chaque séance du conseil municipal est rédigé et arrêté au commencement de la séance suivante.

Aussi, vous trouverez en annexe la proposition de procès-verbal de la séance du 02 septembre 2026.

Après en avoir délibéré et, à l'unanimité des votants, le conseil municipal :

- APPROUVE le procès-verbal du 02 septembre 2026 tel que présenté.

Fait à Meslan, le 01/10/2026

Pour extrait certifié conforme au registre

Le Maire,

MAIRIE DE MESLAN 56320 MORBIHAN

Sébastien WACRENIER

Le secrétaire de séance, Sylviane ROUYER